

## Accueil des élèves dans les écoles à compter du 2 juin

Depuis le jeudi 14 mai, les écoles de Bagneux ont pu rouvrir grâce une collaboration entre l'Education nationale et la Ville de Bagneux.

A Bagneux, il a été décidé que le retour en classe des élèves se ferait de manière très progressive, conformément aux recommandations du protocole sanitaire publié par l'Education nationale et sur la base du volontariat des familles. Comme indiqué dans la circulaire de l'Education nationale, des élèves prioritaires tous niveaux confondus ont été accueillis tous les jours de la semaine selon les catégories professionnelles de leurs parents, tout comme les élèves d'ULIS, d'UPE2A et de CP et CE1 dédoublés.

Les élèves de Grande section, CP non dédoublés et CM2 ont retrouvé le chemin de l'école plusieurs jours par semaine, selon la rotation possible au sein de chaque école.

A partir de la semaine du 1<sup>er</sup> juin, si les conditions sanitaires sont réunies, cet accueil pourra être élargi à d'autres élèves. Les élèves prioritaires seront toujours accueillis tous les jours, comme les élèves d'ULIS, d'UPE2A, de CP et de CE1 dédoublés. Les autres élèves seront accueillis selon un roulement organisé par chaque école : il dépendra des capacités d'accueil, au vu des locaux et de l'organisation des enseignants qui assureront leur enseignement soit dans l'école soit à distance.

Pour rappel, les élèves ne sont plus accueillis par classe mais par groupe d'au maximum 10 élèves en maternelle et d'au maximum 15 élèves en élémentaire et ils ne sont pas obligatoirement pris en charge par l'enseignant de leur classe, les professeurs étant redéployés.

Pour tous les élèves non accueillis pour le moment ou dont les parents ont fait le choix de ne pas les remettre à l'école, la continuité pédagogique est assurée à distance par les enseignants.

**Pour organiser au mieux cette seconde étape, nous vous invitons à remplir le questionnaire ci-dessous et à le retourner avant le 26 mai au soir, à l'enseignant de votre enfant.**

La réponse à ce questionnaire ne vaut pas pour inscription et vous serez informés, par l'école, de l'organisation retenue le 29 mai au plus tard.

**Marie-Hélène Amiable**  
Maire de Bagneux

**Youmna Tohmé**  
Inspectrice de l'Education nationale de Bagneux

Nom et prénom de l'enfant : .....

Ecole : .....

Classe : .....

Profession du père : .....

Profession de la mère : .....

Votre enfant fréquenterait-il ? (*Cocher les cases correspondant à votre choix*) :

L'école

La restauration scolaire

L'accueil du matin

L'accueil du soir

L'accueil du mercredi

**Merci de privilégier la réponse par mail ou de déposer le coupon réponse dans la boîte aux lettres de l'école avant le 26 mai au soir.**